

*Canadair Limitée—Loi*

● (1210)

Quand une société d'État a son autonomie commerciale et commence à fonctionner comme une entreprise commerciale privée, il ne faut pas automatiquement la mettre en vente. Il faut essayer de voir si elle a été mise sur pied pour répondre à un objectif de politique, et bien savoir dans ce cas que si elle disparaît du secteur public, sa disparition aura des répercussions sur l'économie canadienne. Au lieu de la mettre en vente, nous devons nous demander pourquoi elle a été constituée, voir si nous pouvons retrouver les raisons de sa création. Nous devons nous assurer que les Canadiens bénéficient bien des objectifs politiques pour lesquels la société d'État en question a été créée.

Il arrive parfois que des sociétés de la Couronne prospères comblent un besoin. Nos besoins sont vastes et multiples. Les sociétés d'État ont servi à développer des ressources et des industries régionales. Elles ont servi de fenêtre sur telle ou telle industrie, en permettant au gouvernement de voir de l'intérieur comment elle fonctionnait et de déterminer les besoins en matière de développement. Grâce à cela, nous sommes moins liés aux sociétés multinationales dont les motivations bien souvent ne coïncident pas exactement avec l'intérêt des Canadiens. Si l'on crée une société d'État qui a un certain poids dans un secteur donné de l'économie, les entreprises privées sont obligées de jouer le jeu de la concurrence.

De la même façon, dans le passé, les sociétés d'État ont souvent donné l'exemple, positif ou négatif, du contrôle en matière d'environnement. Bien souvent, elles ont aussi servi à déterminer le cadre de régie nécessaire au développement d'une économie. Le programme de privatisation du gouvernement n'existe que pour des raisons idéologiques. Le gouvernement prétend qu'il vaut mieux que ce soit des sociétés privées plutôt que des sociétés d'État qui exploitent ces industries.

Durant de nombreuses années, le gouvernement de la Saskatchewan a contribué à la création de diverses sociétés d'État. Bien des gens à la Chambre et dans tout le Canada ont dit que la création de sociétés d'État était un des principes de base des partis socialistes, alors qu'en réalité il y a eu moins de création de sociétés d'État en Saskatchewan que dans l'Alberta conservatrice. L'Alberta conservatrice a eu beaucoup plus tendance à créer des sociétés d'État pour pouvoir contrôler le développement de ses industries. La Saskatchewan a limité ses sociétés d'État à la mise en valeur de services et de ressources.

Tommy Douglas avait une expression favorite: «On n'a pas besoin de posséder une industrie pour la contrôler». Il estimait qu'il était parfaitement possible de mettre en place une structure permettant un développement équitable, facile et valable de l'économie de la province ou du pays sans recourir à la création de sociétés d'État. C'est sur ce principe de base que le gouvernement de la Saskatchewan a fonctionné durant les 30 années où Tommy Douglas a été premier ministre.

A l'époque où il était premier ministre de la Saskatchewan, les investissements privés y étaient considérables. Ils ont énormément contribué au développement de cette province. La Saskatchewan est passée de l'État de province démunie à celui de province nantie. Alors qu'elle avait la plus forte dette par habitant au début de cette période, elle avait la plus faible à la fin. Son économie s'est en outre diversifiée durant ces années.

Le gouvernement ne sait pas vraiment pourquoi il veut privatiser. Je pense que c'est surtout pour cela que nous ne pouvons pas approuver ce genre d'aliénation, en dépit de notre conviction qu'il y a de bonnes raisons dans certains cas d'approuver l'aliénation de sociétés d'État. Tant que le gouvernement n'aura pas une politique qui se tiendra, nous ne pourrions pas consentir à ce genre d'aliénation.

La situation du Canada n'est pas la même que celle des États-Unis. Nous ne serions pas développés comme nous l'avons fait si nous n'avions pas eu au fil des ans des sociétés d'État comme le CN. Nous n'aurions pas eu le même développement culturel si nous n'avions pas eu une autre société conservatrice, Radio-Canada. Ces sociétés d'État ont énormément contribué au développement du Canada. Ses ressources ont dans une large mesure été mises en valeur par ces sociétés d'État.

Ce n'est pas comme si le gouvernement avait décidé soudainement que certaines sociétés d'État n'étaient plus viables sur le plan commercial, encore que ce soit ce qui est arrivé pour de Havilland. On nous dit maintenant que de Havilland a une production fantastique, et il n'y a aucune raison de croire qu'elle n'aurait pas eu la même production si elle était demeurée une société d'État.

Canadair est la quatrième, cinquième ou sixième société d'État vendue par le gouvernement. Tout a commencé par la vente de la Société des transports du Nord Ltée. Je me hasarderais à dire que les subventions versées actuellement à cette société sont aussi élevées qu'elles étaient lorsque c'était une société d'État. Le service aux régions du Nord, qui faisait alors partie de son mandat, s'est détérioré. De nombreuses localités du Nord ne peuvent plus s'en remettre à la Société des transports de Nord Ltée. pour leurs transports.

Le gouvernement a également vendu les mines de Kidd Creek. Ces mines devaient fermer mais, si je comprends bien, il fallait conserver un certain nombre d'emplois dans cette région. Il n'y avait aucune raison particulière pour ne pas vendre les mines de Kidd Creek. Comme elles appartenaient à la Corporation de développement du Canada, il n'était pas nécessaire d'adopter une loi pour les vendre.

● (1220)

Ensuite, nous avons connu la vente de de Havilland. Cette fois encore, comme pour Canadair, il semble que nous ayons vendu la société pour une somme beaucoup plus faible que ce que les Canadiens auraient pu espérer pour les investissements qu'ils avaient faits.